Les rapports PERSUAP et les guides pratiques sur la gestion des pestes sur le terrain

Objectifs d'apprentissage

1. Exigences d'USAID concernant l'achat ou l'utilisation de pesticides
2. Présentation du format et du contenu du plan PERSUAP
3. Exemples sur le terrain
4. Discussion libre avec séance de questions et réponses

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les pesticides sont des agents biologiques, chimiques ou physiques utilisés dans le but d'éliminer plantes, animaux ou agents pathogènes indésirables.

Et les pesticides « naturels » ou « biologiques » ?

Les pesticides d'origine naturelle (tels que ceux issus du pyrèthre) restent des pesticides.

L'USEPA (Agence américaine pour la protection de l'environnement) dispose de fiches concernant les « biopesticides »

Diverses utilisations des pesticides dans les pays en développement

Protection des cultures dans les champs	Pulvérisation pour lutter contre les moustique et autres vecteurs de maladies	Dosage des lacs, des étangs et des lagons pour lutter contre les vecteurs de maladies
Lutte contre les insectes des foyers et les nuisibles présents dans les fondations	Protection des produits stockés (semences, aides à la croissance, etc.)	Moustiquaires traitées à l'insecticide
Traitement des cultures d'exportation, fumigation du bois	Lutte contre l'éclosion des nuisibles : sauterelles, rongeurs, etc.	Lutte contre les tiques du bétail : trempage, pulvérisation, versage

Et d'autres encore...

Qu'exige la réglementation d'USAID ?

En quelques mots...

SI « l'achat ou l'utilisation de pesticides » entre dans le cadre d'une activité envisagée,

ALORS : une analyse environnementale supplémentaire est *nécessaire*

Plus précisément...

Achat ou utilisation de pesticides

L'achat comprend…

1. L'achat direct de pesticides
2. Le paiement en nature, les donations, la fourniture d'échantillons gratuits, et d'autres formes de subventions
3. L'octroi de crédit à des emprunteurs peut être considéré comme un achat
4. La garantie de crédit à des banques ou à d'autres fournisseurs de crédits peut être considérée comme un achat

L'utilisation comprend…

1. La vente
2. La manutention, le transport, le stockage
3. Le mélange, le chargement, l'application
4. L'élimination
5. La mise à disposition de carburant pour le transport des pesticides
6. L'assistance technique en ce qui concerne l'utilisation des pesticides, *y compris la formation*

Les engrais ne sont *pas* soumis aux procédures de l'USAID relatives à l'utilisation de pesticides

Les engrais sont souvent assimilés aux pesticides, sous le terme générique « produits agrochimiques ».

MAIS les procédures relatives à l'utilisation des pesticides ne s'appliquent *pas* à :

- **l'utilisation d'engrais synthétiques**
- **l'utilisation d'engrais organiques**

Cependant, l'EMPR peut identifier et définir les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des engrais et la fertilité des sols.

Consultez le chapitre 8 des recommandations du CCL pour connaître les bonnes pratiques en termes de gestion.

Règle 216 et utilisation de pesticides

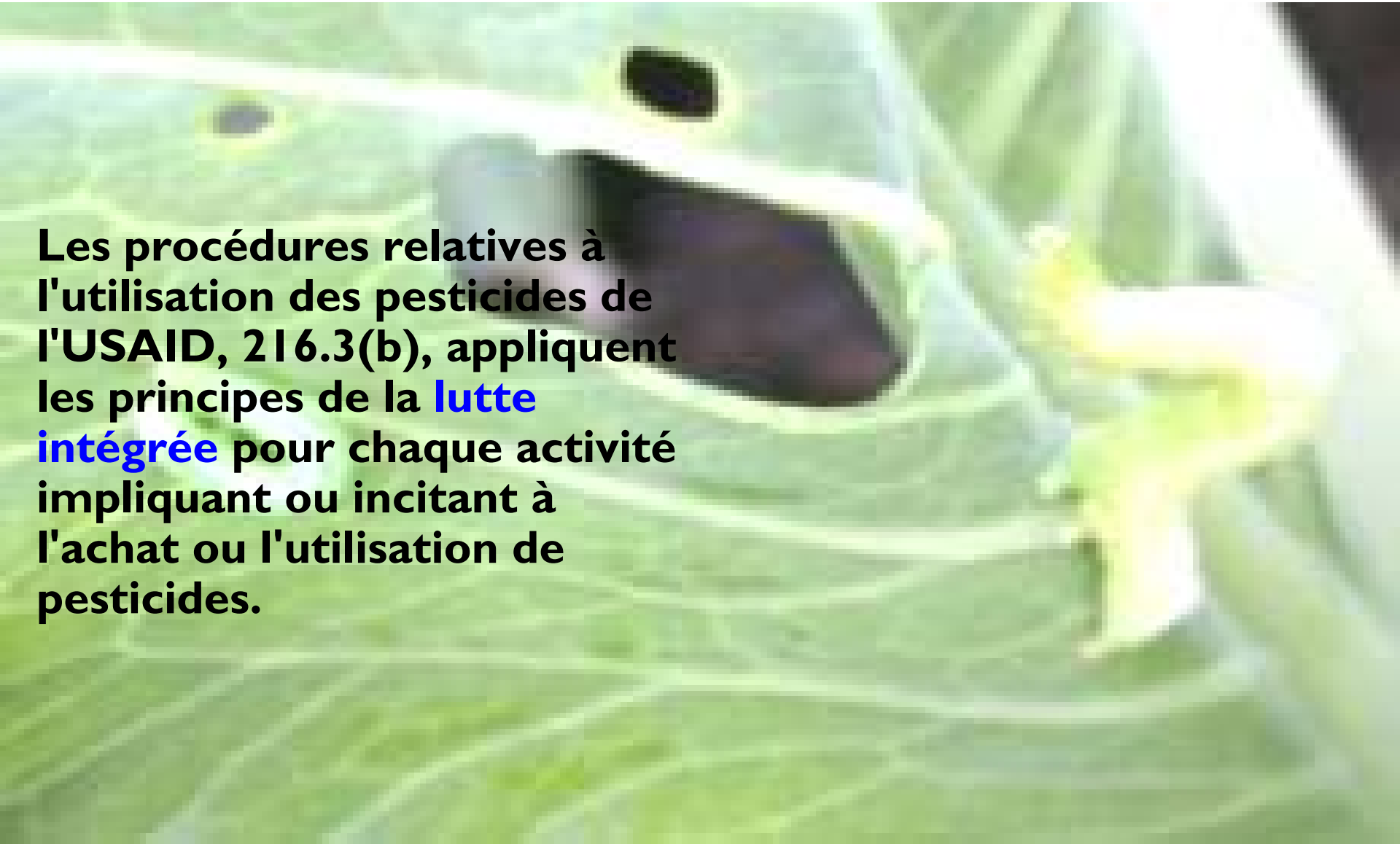

Les procédures relatives à l'utilisation des pesticides de l'USAID, 216.3(b), appliquent les principes de la lutte intégrée pour chaque activité impliquant ou incitant à l'achat ou l'utilisation de pesticides.

Qu'est-ce c'est que la lutte intégrée contre les ravageurs ?

La lutte intégrée contre les ravageurs est une approche de lutte antiparasitaire satisfaisant les exigences écologique et qui met l'accent sur :

- la santé et le système écologique des cultures ;
- la surveillance, les degrés d'intervention, la réduction des risques et les contrôles de faible toxicité tels que les contrôles biologiques et botaniques ;
- les mesures à prendre lorsque les nuisibles créent des dommages économiques.

Qu'est-ce que la lutte intégrée contre les ravageurs?

Dans le cadre de la lutte intégrée contre les ravageurs, l'utilisation de pesticides ne doit se faire qu'en « dernier recours ».

Comment choisir les solutions de lutte antiparasitaire intégrée :

- **Préférer les contrôles les « moins toxiques »**
- **Plus le contrôle est sélectif, moins il y a de répercussions inattendues**
- **Sûres pour les agriculteurs et leur famille,**
- **sûres pour les consommateurs**
- **Sûres pour l'écosystème**

Le PERSUAP est déclenché par une décision de l'IEE et comporte deux parties principales conformes aux Procédures relatives à l'utilisation des pesticides 216.3(b) :

Rapport d'évaluation des pesticides

&

Plan d'action pour une utilisation plus sûre

Réponse aux exigences des procédures relatives à l'utilisation des pesticides

Détermine les mesures et les acteurs en vue de l'atténuation et la surveillance, y compris le respect du pays d'accueil et des procédures privées**

Analyse supplémentaire

Le Rapport d'évaluation des pesticides (REP) comprend 12 facteurs qui doivent être décrits :

1. **L'homologation par l'USEPA (Agence américaine de protection environnementale) des pesticides recommandés**
2. **Les critères de sélection du pesticide**
3. **La mesure dans laquelle l'utilisation envisagée du pesticide entre dans le cadre d'un plan de lutte antiparasitaire**

Le Rapport d'évaluation des pesticides doit également déterminer :

4. La disponibilité et la/les **méthode(s) d'application** du pesticide
5. Les **risques de toxicité éventuels**
6. L'**efficacité** du pesticide nécessaire à l'**utilisation prévue**
7. La **compatibilité du pesticide avec les écosystèmes locaux**

Un agriculteur prêt à pulvériser à dans un centre de formation de l'USAID, à Haïti.

Crédit photo : Fiona Littlejohn-Carrillo, SMTN 2012

Le Rapport d'évaluation des pesticides doit également définir :

8. Les conditions environnementales dans lesquelles le pesticide est utilisé
9. La disponibilité et l'efficacité des autres pesticides ou mesures de lutte non toxiques *(autres solutions ?)*
10. La capacité du pays d'accueil à réglementer le(s) pesticide(s) requis
11. Les dispositions prises pour la formation des utilisateurs et des applicateurs
12. Les dispositions prises pour la surveillance de l'utilisation et de l'efficacité du pesticide

Un bon PLAN D'ACTION POUR UNE UTILISATION À PLUS SURE des pesticides doit *au minimum* proposer les choses suivantes :

- Plan et bilans de surveillance
- Formation, développement et distribution des informations, enseignement, communication
- Établir des normes de qualité et des procédures de contrôle relatives aux pesticides
- Exiger un conditionnement adéquat et un étiquetage clair et adapté
- Définir et garantir des conditions d'utilisation sûres
- Définir des méthodes appropriées pour la manutention, le stockage, le transport, l'utilisation et l'élimination des pesticides
- Garantir l'accès aux vêtements et matériel de protection nécessaires
- Aborder les méthodes de manutention, d'utilisation et d'élimination des pesticides
- Identifier les rôles et les responsabilités

Mesures d'atténuation et de surveillance des pesticides

Le plan PERSUAP exige qu'un certain nombre de mesures d'atténuation et de surveillance soient prises en considération et appliquées de façon proactive.

Le plan PERSUAP doit mettre l'accent sur...

- **La vérification annuelle de l'exactitude des informations (homologation EPA et utilisation)**
- **Les dispositions concernant la formation à l'utilisation de pesticides et le matériel de protection**
- **La surveillance relative à l'utilisation de pesticides et aux techniques d'application**
- **Les méthodes de nettoyage et d'élimination des contenants de pesticides**
- **Les méthodes de lutte antiparasitaire dans le cadre d'une lutte intégrée et celles relatives au programme de désherbage, propres à chaque culture**

Atténuation : possibilités de minimisation de l'exposition

Il est possible de minimiser l'exposition avant, pendant et après l'utilisation de pesticides...

Prendre en compte le transport, le conditionnement et le stockage

- **Périodes d'attente**
- **Nettoyage/rinçage**
- **Stockage et élimination**

Avant utilisation → Utilisation → Après utilisation

- **Choix de la formule et du matériel**
- **Utilisation de zones tampons**

!

Toutes les possibilités nécessitent formation et surveillance !

Recommandations supplémentaires et bonnes pratiques

- Minimiser les risques liés à l'exposition
- Minimiser la toxicité des produits
- Utiliser un équipement de protection individuel (EPI) si précisé sur l'étiquette du pesticide
- Faire respecter les délais de sécurité (DS**) et les délais avant récolte (DAR**) comme spécifié par l'homologation EPA et l'étiquette
- Suivre les conseils techniques et les doses d'application présents sur les étiquettes

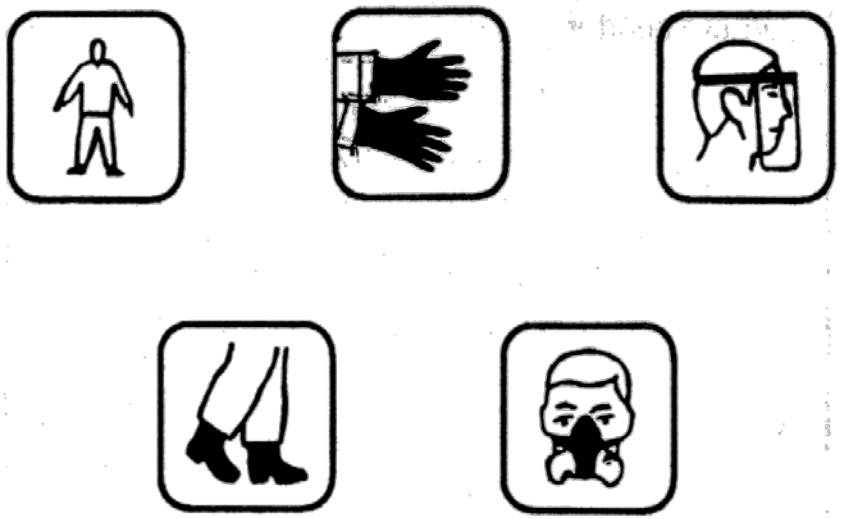

Les étiquettes des pesticides américains constituent des documents juridiques comportant un vocabulaire réglementé EPA, relatif à l'utilisation du produit et à la sécurité.

Ressources relatives à la lutte intégrée, la sécurité d'utilisation et l'homologation des pesticides

- Base de données du réseau d'action pour le contrôle des pesticides (http://www.pesticideinfo.org/). « Produits chimiques » « Par nom » « Détails » « Voir les produits américains » « Produits actuellement homologués »
- Page des pesticides homologués EPA http://www.epa.gov/oppsrrd1/reregistration/status.htm
- Biopesticides http://www.epa.gov/oppbppd1/biopesticides/ingredients/index.html
- Mises à jour concernant les biopesticides (2010 et avant) http://www.epa.gov/oppbppd1/biopesticides/product_lists/new_ai_2009.html
- EXTOXNET (Extension Toxicology Network, réseau de données toxicologiques), http://extoxnet.orst.edu/pips/ghindex.html
- EPA Californie http://www.cdpr.ca.gov/docs/label/labelque.htm
- Abrégé de protection des cultures CABI www.cabi.org/compendia/cp
- Base de données du réseau d'action pour le contrôle des pesticides http://www.pesticideinfo.org
- Guide de préparation du plan PERSUAP www.encapafrica.org

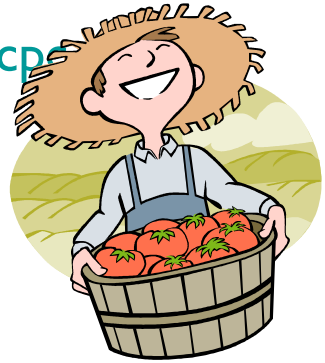

Discussion libre :

Exemples sur le terrain